

Fiche de procédure

Informations de base	
<p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement</p>	Procédure terminée
<p>L'introduction des mesures spécifiques pour faire face à la pandémie de Covid-19</p> <p>Modification Règlement 2014/223 2012/0295(COD)</p> <p>Sujet</p> <p>4.10.15 Fonds social européen (FSE), Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD)</p> <p>4.20 Santé publique</p> <p>4.20.01 Médecine, maladies</p> <p>4.20.06 Services de santé, établissements hospitaliers</p> <p>Priorités législatives</p> <p>La réponse de l'UE face à la pandémie de Covid-19</p>	

Informations techniques	
Référence de procédure	2020/0058(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Règlement
	Modification Règlement 2014/223 2012/0295(COD)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 163; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 175-p3
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen Comité européen des régions
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	EMPL/9/02747